

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de Coaticook tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le **jeudi 19 novembre 2020** à compter de **15 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Simon Madore, maire
Monsieur Vincent Brochu, conseiller
Madame Sylviane Ferland, conseillère
Madame Guylaine Blouin, conseillère
Monsieur Denis Hébert, conseiller
Monsieur Gaétan Labelle, conseiller
Monsieur Guy Jubinville, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Simon Madore.

Sont également présents :

Monsieur François Fréchette, directeur général
Monsieur Benoit Marquis, trésorier
Madame Geneviève Dupras, greffière

ORDRE DU JOUR

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. SERVICES EXTÉRIEURS**
 - 2.1 Mandat au Services EXP inc. pour un montant de 18 900 \$ plus les taxes applicables, pour la réalisation d'une étude préliminaire concernant le raccordement du nouveau puits P5-18 dans le but de remplacer le puits actuel P4-98
- 3. ADMINISTRATION ET CONSEIL**
 - 3.1 Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE) pour l'instauration d'une patrouille bleue sur le territoire de la ville de Coaticook
 - 3.2 Mandat à René Favreau Remax D'abord inc. pour le contrat de courtage pour la vente de terrains et autorisation de signature
 - 3.3 Appui à la MRC dans le dépôt d'une demande collective de financement au Secrétariat aux aînés dans son programme Soutien à la démarche MADA – volet Soutien à la mise en œuvre des plans d'action en faveur des aînés (volet 2)
- 4. RÉGLEMENTS**
 - 4.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2-8-2 (2021) Règlement de gestion contractuelle et demande de dispense de lecture
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

20-11-35658 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 20-11-35658

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont tous reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente séance du conseil municipal;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour et ne désirent pas y faire de modification;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin
APPUYÉ PAR le conseiller Denis Hébert

RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé par la greffière, madame Geneviève Dupras.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. SERVICES EXTÉRIEURS

- 20-11-35659 2.1 MANDAT AU SERVICES EXP INC. POUR UN MONTANT DE 18 900 \$ PLUS LES TAXES APPLICABLES, POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE PRÉLIMINAIRE CONCERNANT LE RACCORDEMENT DU NOUVEAU PUIITS P5-18 DANS LE BUT DE REMPLACER LE PUIITS ACTUEL P4-98**

RÉSOLUTION 20-11-35659

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook souhaite réaliser une étude préliminaire concernant le raccordement du nouveau puits P5-18 dans le but de remplacer le puits actuel P4-98;

CONSIDÉRANT que ladite étude doit évaluer la faisabilité de conserver le bâtiment existant qui abrite l'entrée électrique et le puits existant P4-98 qui sera à obstruer et proposer une solution pour le raccordement du nouveau puits à la conduite de refoulement existante;

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu une offre de service de EXP pour la réalisation de ladite étude pour un montant de 18 9000 \$ plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du directeur des services extérieurs;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Brochu
APPUYÉ PAR le conseiller Gaétan Labelle

RÉSOLU de mandater Les Services EXP inc. pour un montant de 18 900 \$ plus les taxes applicables, pour la réalisation d'une étude préliminaire concernant le raccordement du nouveau puits P5-18 dans le but de remplacer le puits actuel P4-98, le tout tel qu'il est décrit dans leur offre de services du 12 novembre 2020 et d'affecter la dépense au poste budgétaire 02-920-04-725, dans le cadre de la TECQ19-23-401.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADMINISTRATION ET CONSEIL

20-11-35660

- 3.1 DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN RÉGIONAL AUX ENJEUX DE L'EAU (PSREE) EST ISSU DU PLAN D'ACTION 2018-2023 DE LA STRATÉGIE QUÉBÉCOISE DE L'EAU 2018-2030 (SQE 2018-2030) POUR L'INSTAURATION D'UNE PATROUILLE BLEUE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE COATICOOK

RÉSOLUTION 20-11-35660

CONSIDÉRANT que des enjeux ont été constatés au niveau de la santé environnementale du lac Lyster ainsi que des enjeux au niveau de la sécurité des usagers ;

CONSIDÉRANT que le projet est lié à des actions et à des réalisations non débutées inscrites dans le Plan directeur de l'eau du Conseil de gouvernance des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) ;

CONSIDÉRANT que le projet répond aux actions du Plan directeur de l'eau du Conseil de gouvernance des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) ;

- B.1.2.1 Revégétaliser les bandes riveraines des lacs et des tributaires
- B.2.4.2 Suivre l'évolution de la prolifération des espèces exotiques envahissantes
- B.2.4.7 Diminuer la propagation des espèces exotiques envahissantes par les embarcations dans l'ensemble du bassin versant
- D.1.1.2 Promouvoir et inciter les saines pratiques des usagers sur les plans d'eau en valorisant les initiatives d'amélioration de la qualité de l'eau

CONSIDÉRANT que le projet répond à la problématique d'espèces exotiques envahissantes ainsi qu'à l'érosion, la présence de MES et dépôt de sédiments considérés prioritaires sur l'ensemble du bassin versant de la rivière Saint-François;

CONSIDÉRANT que le projet pourrait être admissible à une aide financière du programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE) ;

CONSIDÉRANT que l'estimé préliminaire pour la main-d'œuvre de la patrouille bleue est de 27 390 \$ avant toutes taxes, excluant la location de bateaux et l'achat d'équipements ;

CONSIDÉRANT que l'Association pour la protection du lac Lyster s'engage à faire une contribution en espèce ou en nature de 20 % de la valeur du projet ;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin
APPUYÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland

RÉSOLU de confier le mandat à Madame Marie-Luce Benoit, aménagiste - urbaniste à déposer une demande d'aide financière ans le cadre du programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE) de 27 390 \$ pour le projet d'implantation d'une patrouille bleue aux abords du lac Lyster.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

- 20-11-35661** 3.2 MANDAT À RENÉ FAVREAU REMAX D'ABORD INC. POUR LE CONTRAT DE COURTAGE POUR LA VENTE DE TERRAINS ET AUTORISATION DE SIGNATURE

RÉSOLUTION 20-11-35661

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook possède des terrains vacants résidentiels à vendre pour la construction résidentielle;

CONSIDÉRANT que dans le but de favoriser la vente de terrains, la Ville de Coaticook désire s'adjoindre les services d'un courtier immobilier afin de coordonner la vente des terrains et ainsi favoriser la construction de nouvelles résidences;

CONSIDÉRANT qu'un appel de prix a été fait et que la firme René Favreau Remax d'Abord inc. a été retenue ;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin
APPUYÉ PAR le conseiller Gaétan Labelle

RÉSOLU de mandater la firme de courtage René Favreau Remax D'Abord inc. pour les services de courtage afin de coordonner la vente des terrains et ainsi favoriser la construction de nouvelles résidences; ET

D'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat de courtage pour l'année 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 20-11-35662** 3.3 APPUI À LA MRC DANS LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE COLLECTIVE DE FINANCEMENT AU SECRÉTARIAT AUX AÎNÉS DANS SON PROGRAMME SOUTIEN À LA DÉMARCHE MADA – VOLET SOUTIEN À LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS D'ACTION EN FAVEUR DES AÎNÉS (VOLET 2)

RÉSOLUTION 20-11-35662

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook a adopté sa Politique familiale et des aînés 2020-2024 par le biais de la résolution 19-09-35093;

CONSIDÉRANT que la MRC de Coaticook ainsi que les 11 autres municipalités de la MRC ont elles aussi adopté une politique familiale et des aînés 2020-2024;

CONSIDÉRANT le souhait de la municipalité de mettre en œuvre les actions touchant les aînés qui sont identifiées dans son plan d'action dans le but de favoriser le vieillissement actif de ses citoyens;

CONSIDÉRANT que la Municipalité aimerait bénéficier d'un soutien de la part de la MRC de Coaticook pour l'aider dans la mise en œuvre de son plan d'action 2020-2024;

CONSIDÉRANT que la Municipalité aimerait pouvoir bénéficier des impacts positifs du soutien, de la concertation, de la coordination et du partage d'information et d'expertise que pourrait favoriser la présence d'un coordonnateur MADA au sein de la MRC;

CONSIDÉRANT qu'un financement pour la MRC de Coaticook est possible pour une période de 36 mois auprès du Secrétariat aux aînés dans le cadre

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

de son programme Soutien à la démarche MADA – volet Soutien à la mise en œuvre des plans d'action en faveur des aînés (volet 2);

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Brochu
APPUYÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin

RÉSOLU de :

- Confirmer la participation de la municipalité à la démarche collective de mise en œuvre des plans d'action aînés des municipalités et de la MRC de manière concertée grâce à la présence d'une coordination des travaux au sein de la MRC;
- D'appuyer la MRC dans le dépôt d'une demande collective de financement au Secrétariat aux aînés dans son programme Soutien à la démarche MADA – volet Soutien à la mise en œuvre des plans d'action en faveur des aînés (volet 2); ET
- De transmettre la présente résolution à la MRC de Coaticook dans les plus brefs délais en vue du dépôt de sa demande de financement le 16 décembre 2020;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. RÈGLEMENTS

4.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2-8-2 (2021) RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE ET DEMANDE DE DISPENSE DE LECTURE

AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2-8-2 (2021)

Avis de motion est donné par le conseiller Guy Jubinville, qu'il présentera pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil, le règlement numéro 2-8-2 (2021) règlement de gestion contractuelle

Celui-ci a pour objet de modifier les seuils en lien avec les octrois de contrats.

DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Dépôt et présentation du règlement est fait par le conseiller Guy Jubinville

Des copies du projet de règlement sont accessibles pour consultation.

DEMANDE DE DISPENSE DE LECTURE

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser la greffière de la lecture du règlement numéro 2-8-2 (2021) une copie du règlement est remise aux membres du conseil qui sont tous présents.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à la loi, le maire procède à une période de questions.

Aucune question n'est posée.

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

20-11-35663 6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 20-11-35663

L'ordre du jour étant épuisé;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland
APPUYÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin

RÉSOLU que la séance soit close à 16 h 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Simon Madore, maire

Geneviève Dupras, greffière